



**Présent(e)s :** Sébastien AUBRY, Laetitia BRANCOVAN, Enrique CASTRO MUNOZ, Michel CRIBIER, Mme Danielle DUGUE, Monsieur Pierre DUGUE, Maria GOUVEIA, Marta HOSKINS, Arlette LIEBERT, Marie-Claude LHOMMET, Pascal LOEB, Philippe LOIRET, Pierre LUCOT, Luc MONTI, Denis PLANE, Alice QUILLES, Amélie RAVIER, Delphine RUI, Laure WINCKLER

**Excusé(e)s :** M. Patrice MIGAULT, Nadine POUILLON

*Pierre Lucot: Notes incomplètes, les intervenants ne sont pas tous nommés, veuillez m'en excuser.*

### Questions à la Mairie

En l'absence de notre élu référent mairie (Boris JAMET-FOURNIER), les participants sont invités à se reporter au compte rendu de la réunion du 20 mars pour obtenir les premiers éléments de réponses aux différentes questions encore en suspens. La liste figure à la fin de ce compte rendu.

Boris JAMET- FOURNIER pourra développer ces sujets à l'occasion de la prochaine réunion à laquelle il sera présent.

Il est toutefois rappelé par plusieurs participants qu'un engagement avait été pris pour une visite sur place Quai Henri IV (voir CR de mars), le présent compte rendu en exprime le rappel.

### Vide Grenier du 23 juin

Luc MONTI nous présente l'état d'avancement de la préparation et nous rappelle que le repérage des stands a lieu le samedi, que 130 stands sont prévus boulevard Henri IV, que l'installation peut débuter dès 9 heures pour ouverture à 10h et que le Conseil aura un stand.

Il nous rappelle également que les recettes provenant de la location des stands sont reversées à la Cité Saint Martin au bénéfice des activités organisées avec les résidents. Un babyfoot aujourd'hui très utilisé, a ainsi pu être acquis.

### Maison du Projet : quesaco ?

En réponse à une question de Michèle HUMBERT critiquant l'emprise sur le domaine public et d'une remarque d'Enrique CASTRO MUNOZ constatant la fermeture quasi permanente de cet espace, Philippe LOIRET et Pierre LUCOT rappellent qu'il s'agit d'une construction réalisée par Emerige dans le cadre global de son projet et dont l'objet est de disposer d'un lieux permettant d'assurer plusieurs activités de promotion : présentation du chantier et de son avancement, présentation du projet et des logements, animations avec accueil d'artistes ou d'associations du quartier. Il est rappelé qu'il s'agit d'un projet privé et que la notion de « maison du projet » fait partie de l'image que s'est donné Emerige « d'entrepreneur s'ouvrant sur le quartier ».

Il est par ailleurs rappelé qu'Emerige organise des visites périodiques du chantier à laquelle deux membres du Conseil de Quartier peuvent participer.

La prochaine ayant lieu le 16 mai à 12h, les conseillers voulant s'inscrire peuvent le faire en écrivant à Pierre.

### Square Teilhard de Chardin

Les arbres ont été livrés, les ouvrages bétons sont réalisés, le mur d'enceinte est dégagé (sous bache), mais la date de finition n'est pas connue. La question est posée à la Mairie en souhaitant bien évidemment que l'ensemble du Conseil soit convié à l'inauguration.

### Propreté

Michel CRIBIER juge que le nettoyage des rues lui paraît de moins en moins efficace.

Il demande à être informé d'éventuels changements de fonctionnement du service de propreté.

### **Poubelles tri-lib**

Pierre LUCOT rappelle qu'à la dernière réunion il nous avait été demandé de réfléchir à l'implantation proposée.

Il est demandé à la Mairie de joindre le plan au présent CR afin que chacun puisse en avoir connaissance.

Il est rappelé que ces poubelles ont pour fonction de palier à l'absence de tri de certains immeubles ainsi que de permettre aux touristes de les utiliser.

Un échange suit ce rappel au cours duquel différents conseillers expriment leurs réserves en craignant qu'il en soit de même pour ces bacs que pour ceux destinés aux vêtements : fracturation, dépôts sauvages, encombrement.

Denis PLANE et Marta HOSKINS trouvent excessivement violent de trouver ses propres affaires étalées dans la rue après les avoir déposées dans le bac et Pascal LOEB ainsi que Marta HOSKINS suggèrent qu'il serait préférable qu'il existe des ressourceries dans lesquels ces mêmes vêtements pourraient être déposés en vue d'une réutilisation gratuite comme cela est le cas pour les boîtes à livres.

Pierre LUCOT rappelle que le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas et suggère que cette installation soit accompagnée d'une campagne de sensibilisation au « non-déchet » (refus des emballages, réparation des objets,...).

Denis PLANE rappelle qu'il est nécessaire que le ramassage s'adapte aux besoins. Il constate en effet que des conteneurs peuvent déborder en certaines occasions (jours de beau temps et picnics) et être ramassés quasiment vides à d'autres.

### **Pieds d'arbres et plantations.**

Faisant suite à une réunion avec Corine FAUGERON, Maire adjointe en charge des espaces verts, Marta HOSKINS informe le Conseil que le parcours de la techno parade ayant détruit les bordures financées par le Conseil est maintenu.

Philippe LOIRET rappelle qu'il reste 8 protections financées par le Conseil qui restent à poser par la Régie de Quartier. Il rappelle également qu'il s'agit de personnes en réinsertion et confirme qu'à son avis le modèle choisi était le bon au regard des autres existant ailleurs.

### **Réunion publique**

Pierre LUCOT propose d'organiser une réunion publique réunissant l'ensemble des conseils de quartiers du 4<sup>e</sup>, voir des trois autres, et ayant pour sujet principal la démocratie représentative, le rôle des Conseils et leur Géographie.

Les arguments en pour et contre la découpe sont rappelés (voir précédent compte rendu) et Michel CRIBIER propose que cette réunion soit tenue avant les vacances afin de pouvoir s'inscrire dans le projet global de concertation mené par la Mairie.

Philippe LOIRET conteste le fait qu'il y ait unanimité du Conseil pour le maintien du découpage actuel pourtant à nouveau défendu par plusieurs conseillers. Il prend acte cependant que rien n'est arrêté, seule la nouvelle équipe municipale pouvant trancher sur ce sujet.

Pierre LUCOT rappelle ainsi qu'il pourrait être opportun de profiter de la campagne électorale pour faire pressions sur les candidats sur le sujet de la démocratie participative et de la géographie des quartiers.

Enrique CASTRO MUNOZ informe avoir été présent le 10 avril à une réunion organisée à la Mairie du 3<sup>e</sup> pour discuter sous forme de tables de groupes de l'utilisation des espaces libérés dans les mairies 124.

### **Ligne 72**

Le premier bus circulera samedi matin.

Marta HOSKINS propose d'organiser une réception festive à cette occasion et propose aux conseillers de se retrouver à 10h à l'arrêt situé à l'entrée du Boulevard Morland.

### **Notre Dame**

Pierre LUCOT propose un tour de table afin que chacun exprime ses impressions après ce drame survenu l'avant-veille.

Philippe LOIRET signale que ce chantier pharaonique aura un impact sur tout le quartier et nous rapprochera de fait de celui des Iles.

Denis PLANE souhaite qu'à cette occasion les médias et les communicant fassent preuve de moins d'inculture en utilisant le vocabulaire adéquat : tour, chevet, transept, ... Il suggère qu'à cette triste occasion une forme d'éducation culturelle autour du vocabulaire soit mise en place.

Michèle HUMBERT propose qu'après ce drame l'Hotel Dieu retrouve sa fonction d'accueil des démunis. Il lui est rappelé qu'hélas le projet semblait aujourd'hui figé.

Michel CRIBIER craint que les choix architecturaux ne s'adaptent au planning serré et qu'il ne soit pas fait appel aux savoirs faire artisanaux qui ont toujours participé à l'histoire de l'édifice

Sébastien AUBRY craint que les mécènes ne deviennent des donneurs d'ordres susceptibles d'imposer leurs choix en matière d'architecture ou de délais. Il remarque également que les pompiers semblaient manquer de moyen, notamment de lances de taille suffisante et constate que le bâtiment n'était pas protégé contre l'incendie.

Amélie RAVIER, exprime ressentir de la culpabilité, notre génération ayant été celle durant laquelle ce drame est arrivé. Elle se dit contre un délai trop court.

Danielle DUGUE regrette également que les pompiers aient manqué de moyens

Pierre DUGUE exprime son émotion et juge préférable d'attendre au moins 6 mois avant de prendre une quelconque décision au sujet de la restauration.

Arlette LIEBERT, estime que la reconstruction ne s'impose pas et cite l'exemple d'autres monuments continuant d'exister sans avoir été restaurés. Elle pense que l'argent devrait être mis ailleurs, d'autres urgences existant.

Alice QUILES exprime également son émotion tout en ayant ressenti un élan de solidarité apaisant. En tant que croyante, elle est particulièrement émue par la vision de la croix restée intacte dans l'axe du transept.

Laetitia BRANCOVAN a également ressenti une solidarité réconfortante et estime également que les pompiers ont manqué de moyens.

Pierre LUCOT remercie chacun et partage l'avis qu'il faut se laisser le temps nécessaire pour l'étude et la concertation.

### **Nuisances rue de la Cerisaie**

Sébastien AUBRY informe le Conseil que les habitants riverains du Bio C Bon subissent quotidiennement des nuisances liées au compactage des déchets entre 4h45 et 5h30 du matin.

Il explique s'être adressé à la mairie et à la Préfecture, chaque institution renvoyant l'autre à la résolution du problème. Un tractage est en cours et il demande le soutien du Conseil pour que la Mairie intervienne.

### **Aménagement Neuve St Pierre / Beautreillis**

Arlette LIEBERT, à l'initiative du projet élu au Budget Participatif, informe le Conseil que les travaux d'aménagement de la voirie s'étaleront de mai à aout 2019.

La première tranche allant de la rue Neuve Saint Pierre à Charles V débutera en mai, suivra la section de la rue Beautreillis entre St Antoine et neuve Saint Pierre puis la 3<sup>e</sup> tranche rue neuve St Pierre.

Rue Beautreillis les trottoirs seront élargis à 96cm, et des jardinières seront posées devant le Vin des Pyrénées.

### Sécurité ue St Paul et St Antoine

Laetitia BRANCOVAN signale que l'emprise sur la chaussée des motos garée rue Saint Paul avant le feu rouge St Antoine est un point de danger pour les vélos et les piétons et demande que ce stationnement soit réaménagé.

Elle signale également que la signalisation de la nouvelle piste cyclable de la rue Saint Antoine semble insuffisante avec conflit possible vélo/voitures en plusieurs endroits de croisement.

### Mur pignon Neuve St Pierre

Danielle DUGUE informe que son projet de demande au Budget Participatif de restauration du mur a été rejeté au motif qu'il serait privatif. Cette information semble en contradiction avec son aménagement (affichage), il semble être au moins en mitoyenneté. Au vu de l'état de ce mur il est demandé à la Mairie d'éclaircir ce point de propriété.

### CRI Charles V : nuisancesNuisances au carrefour Crillon Arsenal

Laetitia BRANCOVAN et Alice QUILES rappellent que les nuisances lumineuses persistent, la cage d'escalier semblant rester allumée toute la nuit.

Elles rappellent que l'antenne téléphone a été installée sans information des riverains ce qui est pourtant obligatoire.

### Potager Ecole neuve Saint Pierre

Pierre LUCOT rappelle que l'inauguration du potager, porté par le Conseil de Quartier pour le Budget Participatif, sera inauguré demain jeudi 18 avril.



### Synthèse et rappel des questions posées à la Mairie

- Quai Henri IV : boutons poussoir et radar (sécurité et bruit)
- Suppression du passage piéton provisoire devant le chantier CRI rue Charles V
- CRI : Est-il possible de faire vérifier le niveau des émissions sonores ?
- Liaison véhicules quai Henri IV/Boulevard Morland (avec continuité de la piste cyclable)
- Conformité du permis de construire de l'école Massillon
- Circulation intensive Beautreillis/Petit Musc : des compteurs ont été mis en place rue Beautreillis et un test de fermeture du tronçon Petit Musc entre Cousin et quai a été réalisé durant 2 heures. Quelles sont les conclusions du service de la voirie ?

### Prochaines réunions 2019

De 19h à 21h, salle Van Gogh de la Cité Saint-Martin, 4, rue de l'Arsenal

**mercredi 22 mai 2019**

Puis : 19 juin, 17 septembre, 15 octobre, 20 novembre, 17 décembre

***Chaque membre du Conseil est invité à transmettre à Pierre et Vincent toute proposition de sujet qu'il souhaiterait voir aborder à l'occasion de la prochaine réunion.***